



PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 05 MAI 2022

Le jeudi 05 mai 2022 à 17 heures 38, sur convocation¹ du Président de la Communauté de communes de TEREHÉAMANU, Monsieur Tearii Te Moana ALPHA, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de TEREHÉAMANU à Afaahiti-Taravao.

Le Président souhaite la bienvenue aux délégués présents. Il demande à Monsieur Tera TEINAURI d'offrir la prière. Ce dernier fait la prière en tahitien.

Le Président procède à l'appel des conseillers communautaires.

Sont présents :

1. Monsieur Tearii Te Moana ALPHA, Président
2. Monsieur Anthony JAMET, 1^{er} Vice-Président
3. Monsieur Henri FLOHR, 2^{ème} Vice-Président
4. Madame Sonia TAAE née PUNUA, 3^{ème} Vice-Présidente
5. Monsieur Tetuanui HAMLIN, 4^{ème} Vice-Président
6. Monsieur Alain SANGUE, 1^{er} Délégué du Bureau
7. Monsieur Roonui FENUAITI, 2^{ème} Délégué du Bureau
8. Monsieur Tamatoa DOOM, Délégué
9. Monsieur Richmond TAHUAITU, Délégué
10. Monsieur Clément VERGNHES, Délégué
11. Madame Patricia LENOIR, Délégué
12. Monsieur Abel TEHOTU, Délégué
13. Monsieur Michel THUILLIER, Délégué
14. Monsieur Tera TEINAURI, Délégué
15. Madame Anne TEIKIOTIU, Déléguée
16. Madame Tahia TEAHU, Délégué
17. Madame Charline SAINT- SAENS née TAURAATUA, Déléguée

Sont absents :

- Monsieur, Hugo GARBUTT qui donne procuration à Monsieur Anthony JAMET, 1^{er} Vice-Président
- Monsieur Jonathan TARIHAA, 3^{ème} Délégué du Bureau, qui donne procuration à Madame Roniu POAREU née TUPANA, Déléguée
- Monsieur Tamatoa TAGAROA, 4^{ème} Délégué du Bureau, qui donne procuration à Monsieur Henri FLOHR, 2^{ème} Vice-Président

¹ Annexe 1 : Lettre n° 198/22/CCT du 28/04/2022 portant convocation à la séance du Conseil communautaire du jeudi 05 mai 2022

- Monsieur Pierrot METUA, Délégué, qui donne procuration à Madame Patricia LENOIR
- Monsieur Gervais PAPAURA, Délégué, qui donne procuration à Madame Sonia TAAE née PUNUA, 3ème Vice-Présidente
- Monsieur Taute TEFAAORA, Délégué, qui donne procuration à Monsieur Fabien RIMA
- Monsieur Arthur MATI, Délégué, qui donne procuration à Monsieur Tetuanui HAMBLIN, 4ème Vice-Président
- Madame TUPANA née POAREU Roniu, Déléguée

Avec la présence de 17 délégués communautaires le quorum est atteint et la séance du Conseil communautaire peut se tenir de manière régulière. Sept (7) procurations² ont été remises. Ainsi, le vote s'effectuera sur la base de 23 votants³.

Le Président déclare donc que le quorum est atteint et que la séance du Conseil communautaire peut donc se tenir régulièrement. Il demande si un des conseiller aimerait officier en tant que secrétaire de séance. Monsieur Tamatoa DOOM se propose et le Président le remercie.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

1. L'adoption du procès-verbal du Conseil communautaire du 17 mars 2022 ;
2. L'examen du projet de délibération communautaire n° 10/CCT/22 du 17 mars 2022 autorisant le Président à signer une convention de mise à disposition d'un bureau en vue des permanences de la CCISM à TEREHĒAMANU ;
3. Le débat validant le Diagnostic du territoire ;
4. La communication sur les conventions, contrats et marchés passés par TEREHĒAMANU.

Le Président fait approuver l'ordre du jour. A la suite de ce vote à main levée, il propose de commencer l'examen des dossiers.

1. Procès-verbal du Conseil communautaire du 17 mars 2021

Le Président demande si les membres du Conseil ont pris connaissance du contenu du procès-verbal et s'ils souhaitent apporter des modifications au projet transmis. Sans demande de parole des membres de l'Assemblée, il fait procéder à l'adoption du procès-verbal.

VOTE

Membres présents	17
Votants	23
Abstentions	0
Pour	23
Contre	0

Le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 17 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

² Annexe 2 : Procurations reçues pour le Conseil communautaire

³ Annexe 3 : Feuille d'émargement

2. Projet de délibération communautaire n° 11/CCT/22 du 17 mars 2022 autorisant le Président à signer la convention de mise à disposition d'un bureau en vue des permanences de la CCISM à TEREHĒAMANU

Il faut venir ici parce qu'il y a les services, ce n'est pas 50 personnes qui vont venir, ce ne sont pas des chercheurs d'emplois mais des créateurs de projets, c'est plus large, des gens qui ont des idées comment les accompagner. On a vu avec Tavana JAMET, il a accepté qu'on transfère à TEREHEAMANU, chaque projet et différent et le conseiller qui est là prendra son temps pour conseiller les créateurs

VOTE

Membres présents	17
Votants	23
Abstentions	0
Pour	23
Contre	0

La délibération communautaire n° 11/CCT/22 du 05 mai 2022 autorisant le Président à signer la convention de mise à disposition d'un bureau en vue des permanences de la CCISM à TEREHĒAMANU

3. Le débat validant le Diagnostic du territoire

Point important et essentiel du Conseil communautaire, le Président rappelle que le diagnostic a commencé en décembre après avoir notifié le marché de l'élaboration du Projet de territoire au bureau d'études « Calia Conseil ». Il rappelle l'intérêt de la démarche qui est de donner les orientations générales du développement souhaité sur le territoire.

Une large consultation a été lancée entre janvier et fin mars. Ce furent environ 300 acteurs de la société civile de TEREHĒAMANU. 12 rencontres thématiques ont été organisées et il a eu l'opportunité d'être présent à 11 rencontres sur 12. Il se souvient qu'il y avait parfois 20 parfois 40 personnes lors de ces réunions. Ces acteurs se sont exprimés. Les idées étaient similaires mais parfois pas exprimées dans le même ordre de priorité.

L'objectif est d'être ensemble sur la pirogue double qu'il est difficile de chavirer. Cependant, il faut décider d'un cap commun qui reprend les intérêts particuliers de chaque commune. S'il existe des ambitions communes, il faut retenir ces priorités. Si des ambitions ne concernent qu'une seule commune, elle peut porter à son niveau cette ambition.

TEREHĒAMANU vient d'être créé. Nous avons la chance d'être au tout début de nouvelles mandatures. Il y a celle du Président de la République mais dès que les élections législatives seront passées nous aurons de nouveaux députés. De même, nous accueillerons un nouveau Haut-commissaire dans les prochains mois. Enfin, l'année prochaine nous renouvellerons les représentants à l'Assemblée de Polynésie française et le gouvernement de notre Fenua.

Les réflexions que nous venons de mener et les priorités que nous retiendrons seront présentées à ces nouvelles autorités et dirigeants.

Le Président souhaite que ce qui se passe à Moorea où le gouvernement présente ses projets, la commune les siens et la population découvrant ces projets et s'oppose à ces différents projets auxquels elle n'a pas été associée.

Le Président est ravi de partager avec les conseillers combien toutes les personnes qui ont été invitées à nos rencontres thématiques sont reparties satisfaites car elles ont pu s'exprimer et partager leurs visions du développement. Le Président espère qu'un document soit réalisé qui synthétisera les éléments de cette consultation. Deux conférences de restitution sont envisagées sur le site communal de Teaputa : la première auprès des acteurs économiques du territoire et la seconde auprès des acteurs sociaux. Les restrictions sanitaires n'ont pas permis de fixer la date de ces restitutions. Mais cette restitution aura lieu.

(Arrivée de Madame Roniu TUPANA-POAREU, déléguée.)

Le Président passe la parole à Monsieur Vincent PIERRARD, Directeur du projet de territoire de Calia Conseil.

Monsieur PIERRARD salue l'assemblée. Il rappelle ce que recouvre la notion de Projet de territoire. Il s'agit d'une feuille de route pour le développement du territoire. Il sera un document de référence, qui ne doit pas constituer un cadre rigide. Il répondra à un objectif de développement du territoire et devra permettre d'identifier et d'anticiper les enjeux auxquels le territoire est ou sera confronté.

Monsieur PIERRARD souligne que ce document proposera néanmoins des actions concrètes. Pour autant, il ne se limite pas à des actions en propre de TEREHĒAMANU et peut également intégrer des actions de coordination, de défense des positions auprès du Pays, des partenaires. Le projet de territoire doit s'appuyer sur les valeurs du territoire : la tradition, le patrimoine, la culture, le respect de la nature, l'économie sociale et solidaire, etc.

Dans un stade de structuration de l'intercommunalité, le projet de territoire répondra à des enjeux de définition des compétences et missions de TEREHĒAMANU, à l'appui de la définition de l'intérêt communautaire et d'une négociation avec le Pays.

L'objectif ayant présidé à la constitution de cette intercommunalité est de promouvoir le développement des cinq communes membres, dans une logique de complémentarité :

- Un territoire riche de potentialités de développement,
- Un territoire marqué par son attachement aux traditions.

Sur les enjeux transversaux, Monsieur PIERRARD rappelle les éléments suivants :

- Le manque d'activités localisées sur le territoire : la très grande majorité de la population travaille à l'extérieur du territoire (Papeete et communes limitrophes), générant des flux de transport importants
- Une maîtrise du foncier à prendre en main : le développement résidentiel n'est pas contrôlé, entraînant un conflit d'usage avec l'activité agricole et économique, la protection de l'environnement, le transport, le déploiement des services publics, etc. l'organisation de l'espace n'est pas planifiée (une seule commune dispose d'un PGA).



- La **mobilité** constitue un enjeu en soi : les flux sont trop massifs et simultanés, il convient à la fois de réduire le besoin (par la localisation d'activités et de services sur le territoire), de diversifier l'offre de mobilité et d'adapter les horaires des flux.
- L'importance stratégique de **l'agriculture** : la crise sanitaire a souligné la nécessité de sécuriser les approvisionnements, dans un contexte de vieillissement des agriculteurs, de faible attractivité de la filière, de pression foncière et d'impact environnemental de cette activité.
- La **formation** constitue également un enjeu important : le niveau de diplomation est significativement moindre que sur l'ensemble de Tahiti et le taux de chômage significativement supérieur, alors même que le développement du territoire supposera des emplois qualifiés
- La **conservation du patrimoine et de l'identité du territoire** constitue enfin le « ciment » de TEREHĒAMANU : l'ensemble des échanges ont fait ressortir la volonté de déployer un projet de développement qui ne constitue pas une copie de ce qui s'est fait ailleurs, mais s'appuie sur les valeurs du territoire et de la tradition polynésienne. Ces valeurs :
 - Orientent et irriguent le contenu des projets de développement (économie, tourisme, etc.),
 - Soutiennent la protection de l'environnement et le développement durable,
 - Définissent une approche des relations sociales fondée sur la solidarité, le respect, la responsabilité individuelle.

Thématique « Agriculture et Pêche »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none">• Questions de la sécurité alimentaire et de l'approvisionnement : forte dépendance aux importations• Question du foncier agricole : préservation, accessibilité des terres disponibles sur certaines communes (Hitiaa O Te Ra)• Valorisation des produits agricoles locaux : circuits-courts, cantines• La petite taille des exploitations agricoles est un handicap pour répondre aux demandes des principaux acheteurs• Renouvellement des agriculteurs, amélioration de l'éducation et de la formation• Diversification des types de productions agricoles : industrialisation de l'agriculture locale, orientation vers des cultures à haute valeur ajoutée...• Contrôle et réglementation de l'exercice de la pêche et de l'aquaculture, transition vers une pêche et une agriculture plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité• Développement de nouvelles filières d'activité de pêche ou en lien avec la pêche (holothuries, bénitiers, etc.)• Mise en place d'installations, d'équipements et d'infrastructures pour la vente et la production des pêcheurs et agriculteurs• Promotion de l'agro-tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir des activités intégrant le lien Terre-Mer• Encourager le rahui• Etablir un partenariat avec la CAPL favorisant les circuits courts avec les cuisines centrales et autres principaux acheteurs• Renforcer l'offre de formation initiale et professionnelle (labelliser les collèges et lycées, formations CMMPF, CFPA, CAPL, etc.)• Accompagner le déploiement plus large de l'agro-tourisme, en lien avec le tourisme vert et bleu• Faire venir à TEREHĒAMANU le prochain village alimentaire agricole• Promouvoir l'innovation dans les pratiques agricoles, culinaires, etc.• Accueillir une activité de transformation agricole sur Hitiaa O Te Ra• Mettre en place une planification territoriale• Créer ou renforcer les axes routiers



(Arrivée de Monsieur Gervais PAPAURA, délégué.)

Thématique « Commerce, Industrie, Innovation »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none">• Développement des nouvelles activités économiques porteuses en tirant parti du plan de relance de la Polynésie• Opportunité des zones de revitalisation par l'activité économique (IS minoré à 15%)• Développement des exportations• Promotion de l'économie du savoir• Accompagnement des entreprises locales dans leurs démarches, facilitation de la création de TPE• Promotion d'un développement économique respectueux de l'environnement et du cadre de vie des habitants• Amélioration des infrastructures de transport et routières pour mieux structurer le territoire• Prise en compte des besoins en services publics environnementaux des activités économiques• Préservation du patrimoine et de l'identité du territoire• Promotion de la numérisation de l'économie et des services publics	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la mise en place d'un guichet unique spécifiquement orienté « économie » dédié aux entreprises (information, accès aux formations, aux financements, aux aides, etc.)• Porter un projet de zone d'activité liée à l'innovation intégrant une pépinière d'entreprises (partenariat CCISM) et un projet de zone de stockage d'hydrocarbures et de transformation agro-alimentaire• Créer ou renforcer les axes routiers, maritimes, etc.• Privilégier les circuits courts avec un partenariat CAPL et cuisines centrales

Thématique « Emploi et Formation »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none">• Un taux de chômage plus important que sur Tahiti dans son ensemble (environ 27,5% contre 20,1% pour Tahiti)• Qualification de la population en lien avec des secteurs d'activité porteurs pour le territoire : services à la personne, activités de plein air et de découvertes, etc.• Tendance à la rationalisation de l'emploi public• Emploi des femmes• Emploi des jeunes• Renouvellement dans le domaine de l'agriculture à encourager	<ul style="list-style-type: none">• Porter des projets de développement et d'activité (cf. proposition de liste en fin de présentation)• Favoriser des actions en matière de formation : guides de randonnée, moniteurs de surf, services à la personne / dépendance, agriculture, etc.• Favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi• Engager un dialogue continu avec les acteurs de la formation, faire remonter régulièrement les besoins en formations• Encourager des formations en alternance, l'immersion en entreprise ou sur des exploitations agricole ou aquacole, etc.



Thématique « Eco-Tourisme »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none">• Valorisation des atouts du territoire : plages, lagons, activités nautiques, montagnes, forêts...• Développement d'un tourisme raisonné, en lien avec les valeurs du territoire, la culture locale, les traditions et le patrimoine, l'agrotourisme, la nature• Développement d'une offre d'hébergement qualitative et raisonnée• Préservation de l'environnement et de la biodiversité pour permettre un éco-tourisme de qualité et durable• Capitalisation sur la dynamique des jeux olympiques	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir le développement des infrastructures touristiques : infrastructures nautiques, sentiers de randonnée... (être partie prenante des décisions du Pays)• Favoriser le développement de l'hébergement et du transport (accès aux sites et hébergements)• Créer un musée de la Navigation traditionnelle

Thématique « Environnement et Biodiversité »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none">• Altération de la biodiversité• Disparition de la végétation de plaine et de basse montagne au profit de l'urbanisation• Réchauffement climatique et acidification des océans• La protection de la biodiversité est rendue difficile par : l'étendue et la dispersion du territoire, la pression démographique, la difficulté de la maîtrise foncière, l'insuffisant financement des actions de conservation	<ul style="list-style-type: none">• Porter une ingénierie de recherche de financements nationaux (OFB, ADEME, etc.) européens (LIFE, etc.), régionaux (INTEGRE, PROTEGE, etc.) et internationaux• Créer la Fondation TEREHĒAMANU pour favoriser le mécénat et le financement participatif• Promouvoir le projet de parc naturel et culturel• Développer les mobilités douces, les voies cyclables• Développer une zone économie bleue adossée à l'IFREMER intégrant une antenne de l'UPF, et un réseau (IRD, CIRAD, etc.) et des activités de recherche liées à la pêche, l'aquaculture et la mer• Mettre en place une planification territoriale

Thématique « Développement durable et Transition énergétique »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none">• Objectif 75% d'énergies renouvelables d'ici 2030 sur la Polynésie• Développement de l'accès à l'eau potable et la gestion des déchets avec le développement résidentiel du territoire• Développement d'infrastructures dans certains domaines-clé : assainissement, énergies renouvelables (fort potentiel sur le territoire : hydraulique, marémotrice et éolien et solaire)• La totalité de l'énergie hydroélectrique de Tahiti étant produite sur TEREHĒAMANU, enjeu de remise en question de la dépendance énergétique et du mix énergétique actuellement en place sur le territoire• Développement de l'économie sociale et solidaire	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'élaboration du schéma directeur d'assainissement• Elaborer un schéma directeur des eaux pluviales• Développer ou favoriser les projets de production ou de transformation énergétique : hydroélectricité, biomasse, etc.• Porter un projet de zone consacrée à l'économie bleue intégrant des activités de recherche et d'enseignement• Ecrire un plan de transition énergétique



Thématique « Mobilité »

- L'intérêt communautaire constitue, au sein d'une compétence donnée, la ligne de partage entre le ressort de la Communauté de la communes et celui des communes - il vient donc préciser le champ d'exercice de la compétence
- En matière de voirie, de manière opérationnelle :
 - La compétence statutaire fixe le principe d'une intervention communautaire,
 - L'intérêt communautaire délimite les voies sur lesquelles s'exerce cette compétence - il doit être défini par des critères suffisamment clairs, précis et objectifs pour ne pas laisser de place au doute.
- Différents modèles d'intérêt communautaire peuvent être constatés en pratique (benchmark non exhaustif et existence de formules mixtes ou intermédiaires) avec leur mode de financement associé

Le modèle « développement »	Le modèle « de lien »	Le modèle « d'aménagement »	Le modèle « intégral »
Intérêt communautaire défini sur des voies structurantes, par exemple de forte fréquentation ou de desserte d'équipements ou de zones stratégiques	Intérêt communautaire défini sur les voies reliant les communes entre elles, hors villages	Intérêt communautaire défini sur des opérations d'aménagement de village structurantes	Compétence sur l'intégralité de la voirie communale

Les enjeux identifiés :

- Conditions de déplacement vers Papeete et conditions de déplacement intra TEREHÉAMANU :
 - Pour les activités économiques : agriculture, pêche, etc.
 - Pour les déplacements domicile-travail
 - Pour l'accès aux équipements et services
 - Pour le tourisme
- Plus particulièrement, accessibilité de Afaahiti-Taravao comme « centre de convergence »
- Desserte des zones de développement prioritaires
- Développement du transport intermodal - développement des liaisons maritimes vers Papeete

Rappel du rôle de TEREHÉAMANU : porter des projets structurants en s'appuyant :

- Sur la notion d'intérêt communautaire en matière de voirie
- Sur le portage d'actions en matière de mobilité

Axe de travail développé par les élus	Apport du groupe des personnes qualifiées
<p>Axe 1 : Réduire les besoins en mobilité vers Papeete en développant une activité sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité économique / emploi - Guichet unique du Pays 	<p>En phase sur le principe</p>
<p>Axe 2 : Adapter les horaires d'ouverture des services publics afin de désengorger les flux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrations de Papeete - Ecoles 	<p>Pas d'observation particulière</p>
<p>Axe 3 : Renforcer le réseau de voirie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir un intérêt communautaire centré sur la création, le prolongement, l'amélioration de pénétrantes ayant vocation à rejoindre, à terme, une dorsale traversant l'île par l'intérieur (Pays) > objectif de desserte des zones de développement et de désenclavement - prise en compte de la question du ruissellement (schéma eaux pluviales) - Amélioration des voiries de Taravao 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la rocade nord à Taravao pour désengorger le centre et créer un véritable « boulevard urbain » - question de la qualité d'accès au futur hôpital • Création d'une « voie des écoles » permettant de desservir les écoles en reliant les servitudes par la voie interne
<p>Axe 4 : Améliorer l'offre de services de mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du transport collectif - création d'un TCSP ? Gares routières vers Afaahiti-Taravao - Rendre obligatoire un service de transport en commun d'entreprise pour les plus gros employeurs - Création d'une plateforme de covoiturage - Création de liaisons maritimes, de Taravao vers Papeete mais aussi de Mataiea vers Vairao (pointe Riri) et à partir de Tautira et Hitia O Te Ra vers Taravao - Développement ou remise en état des pistes cyclables : sur la presqu'île, Taravao, Hitia O Te Ra - Mise en place de services de location (tous transports) sur la baie de Phaëton et Afaahiti-Taravao - Mise en place de bornes de recharge de véhicules fonctionnant à l'énergie solaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas limiter le transport maritime à la question du transport de personnes : fret, conteneurs, matériaux de construction... relancer le pôle de construction navale • Création d'une gare routière à Taravao • Mener une étude de mise en place d'un monorail Papara-Taravao-Tautira-Teahupoo • Développer une application de réservation de services de transport « porte à porte » multimodale • Proposer des services de micro-mobilité sur la presqu'île : scooters, vélos électriques, etc. • Pour favoriser l'utilisation des transports en commun, mettre en place des abribus agréables, fonctionnels et connectés • En phase sur les pistes cyclables, en commençant par la portion Afaahiti - Toahotu en perspective des JO

Synthèse des actions pour TEREHĒAMANU

- Engager les projets de zones de développement
- Engager une discussion avec le Pays concernant les sujets relevant de sa compétence : horaires des écoles et administrations, implantation du guichet unique
- Définir l'intérêt communautaire en matière de voirie et engager la réalisation des travaux de voirie correspondant sur les voies structurantes retenues
- Favoriser les modes de transport alternatifs ou écologiques : maritime, transport en commun, bornes de recharge solaires pour les véhicules électriques, etc.
- Mettre en place une plateforme de covoiturage numérique
- Développer ou remettre en état les pistes cyclables

Thématique « Logement et Cadre de vie »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et régulation d'une demande de construction de logements très importante dans un contexte d'exiguïté de l'espace aménageable • Production de logements accessibles et de qualité architecturale • Développement d'un parc de logement social adapté aux besoins et utilisant le bois local • Préservation du foncier et promotion d'un aménagement équilibré • Adaptation des services publics au dynamisme de la construction de logements 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une planification territoriale • Promouvoir une architecture respectueuse de l'environnement et de l'identité du territoire (écoles bioclimatiques, utilisation du bois local, etc.) • Développer les mobilités douces, les voies cyclables

Thématique « Santé »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les maladies dites « évitables » et leurs déterminants : excès de poids, alimentation inadaptée, addiction, accidents • Aménagement ou restauration des infrastructures de santé (projet nouvel hôpital) • Lutte contre la consommation d'alcool et de stupéfiants • Développement de la médecine psychiatrique • Appui sur le relais des confessions religieuses pour ramener de la spiritualité dans les affaires civiles et civiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Porter une ingénierie de recherche et de financements dans le domaines de la santé (ex. : dispositif « commune en santé ») • Valoriser la pharmacopée traditionnelle

Thématique « Développement durable et Transition énergétique »

Thématique « Solidarité »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la pauvreté, le chômage, la discrimination fondée sur l'origine et les inégalités sociales et territoriales • Promotion du retour aux valeurs traditionnelles : conforter le rôle de la famille, de la spiritualité, le respect des aînés / parents / adultes • Importance du monde associatif pour mener des actions intensifiées auprès de la jeunesse (civisme, vivre-ensemble) • Lutte contre les violences conjugales, améliorer la sécurité des personnes et la prise en charge des victimes de violences • Appui sur le relais des confessions religieuses pour ramener de la spiritualité dans les affaires civiles et civiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Porter une ingénierie de recherche et de financements de type « contrat de redynamisation des villes rurales » • Favoriser les appels à projet pour une solidarité constructive, pérenne et durable, vers une autonomisation économique et sociale • Favoriser l'implantation du Centre administratif du Pays

Thématique « Sport et Culture »

Enjeux	Action pour TEREHĒAMANU
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la pratique du sport, de manière générale et en particulier comme facteur d'intégration et de transmission des traditions à la jeunesse : activités de danse, de va'a, de lancer de javelot... • Conduite d'une politique culturelle forte • Préservation des valeurs spirituelles de la population de TEREHĒAMANU • Sauvegarde du patrimoine immatériel : connaissance des légendes, toponymie des lieux-dits, 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un Heiva populaire qui rassemble les populations de TEREHĒAMANU (marquer la différence culturelle de notre territoire) • Porter une ingénierie de recherche et de financements • Construire un pôle culturel • Intégrer la dimension culturelle dans le projet de zone de Papenoo • Porter une ingénierie de recherche et de financements dans le domaine du sport (appels à projet pour actions éducatives dans le domaine du sport, etc.) • Promouvoir le projet de parc naturel et culturel • Créer un musée de la Navigation traditionnelle

Structuration du projet de territoire

Il est proposé de structurer le projet de territoire autour de 3 axes et 8 projets structurants

Trois axes qui seront alimentés en fonction des débats de ce jour et ultérieurs :

- Développement économique
- Aménagement du territoire
- Développement humain

Huit projets structurants :

- Zone de stockage d'hydrocarbures / usine de transformation agro-alimentaire de Hitia'a
- Pôle de convergence autour de Afaahiti-Taravao
- Parc naturel et culturel
- Musée de la navigation traditionnelle à Tautira
- Zone d'activités numériques et économiques
- Zone de transformation agro-alimentaire
- Zone d'activité à vocation naturelle
- Zone d'activités culturelles, de découvertes et de loisirs, vallée de la Papenoo

Des outils de mise en œuvre :

- Le Pays porte un projet de PGA intercommunal pour lequel TEREHÉAMANU pourrait être un site pilote
- Une contractualisation avec le Pays et l'Etat autour d'objectifs de développement territorial et le portage d'une ingénierie financière au bénéfice du territoire
- Le développement d'une fonction d'observatoire et de recensement des besoins du territoire

Le Président remercie Monsieur PIERRARD pour la présentation des éléments essentiels du diagnostic de territoire.

4. Communication

Le Président demande à Madame HOFFMAN de présenter les différents points de la communication.

A. Suivi du schéma directeur d'assainissement des eaux usées

Le 29 mars, les membres de la commission technique d'assainissement se sont réunis avec pour ordre du jour la préparation de dossiers de financements à déposer en août prochain auprès des bailleurs de fonds. Ainsi, des travaux d'assainissement pourraient être envisagés en 2023 et permettraient d'assainir la commune associée qui accueillera les compétitions de surf prévues dans le cadre des jeux olympiques de juillet 2024.

B. Analyses de la qualité des eaux de baignade des plages de Teahupo'o, Taharuu et Papeno'o

Le 29 mars dernier, le marché de prestation de service pour les analyses de la qualité des eaux de baignade a été signé avec la société « La Polynésienne des eaux ». TEREHÉAMANU a ensuite notifié l'ordre de service de démarrage de la mission à la date du 25 avril, date à laquelle les premières analyses d'eaux de mer ont été prélevées à Teahupo'o.

Ces analyses s'effectueront tous les mois sur les trois prochaines années. Les résultats de ces analyses devraient permettre d'identifier les points de pollution sur la plage de Teahupo'o, s'ils existent, et de rechercher les raisons de la mauvaise qualité de l'eau de baignade.

C. Le projet de réhabilitation des dispositifs ANC des habitations non conformes (premier projet)

Un premier projet concernera le périmètre partant de la mairie annexe de Teahupo'o au point de Fare Mahora en incluant les habitations de la rivière située à PK0. 86 habitations sont concernées par ce périmètre. Dès le mois de

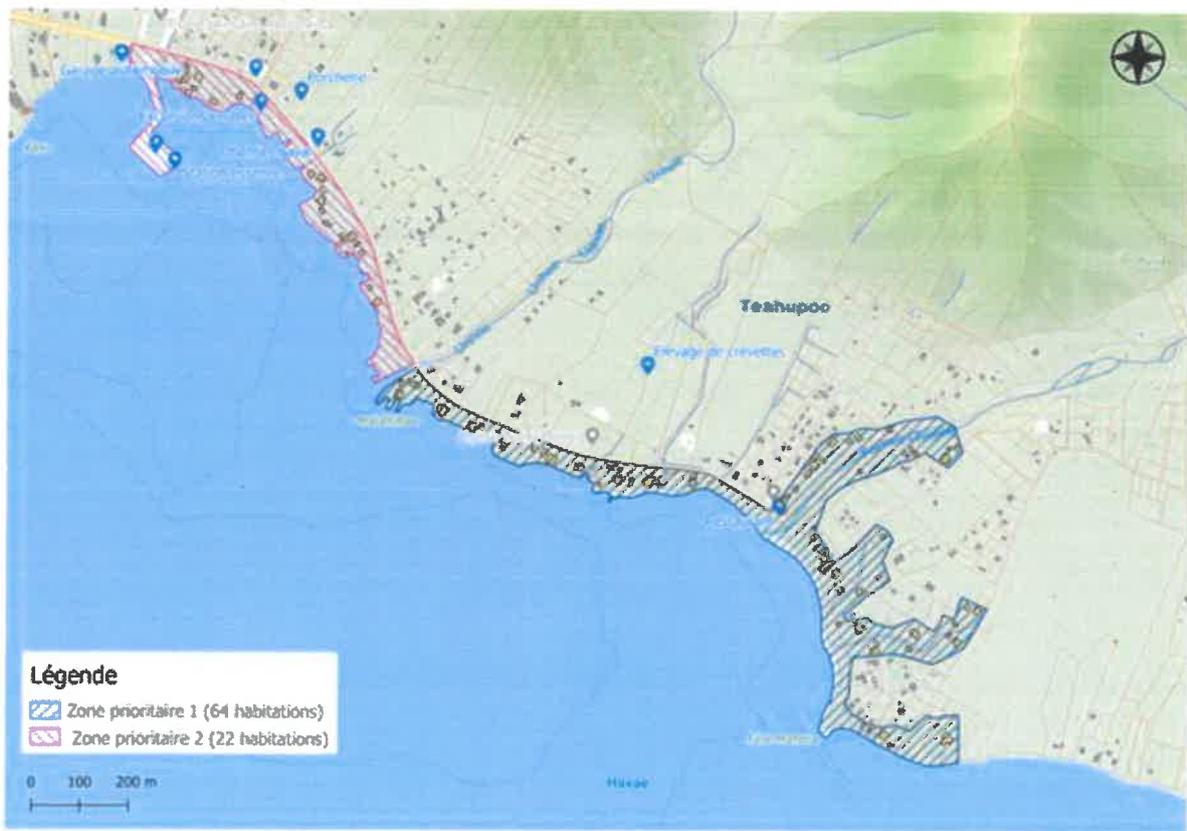


mai, le titulaire du marché d'élaboration du SDAEU devra réaliser l'état des systèmes d'assainissement non collectif de ces habitations et identifier les demeures pour lesquelles il faudra réhabiliter les dispositifs ANC.

D. Le projet de nouvelles filières d'assainissement autonome (deuxième projet)

Dans le cadre de la définition du SDAEU, il est prévu d'expérimenter de nouvelles filières d'assainissement autonome. Selon que la nature des sols, la filtration des eaux domestiques après un mini-traitement est plus ou moins efficace. De nouvelles solutions existent dans le monde qui optimisent ces conditions géologiques déficientes. Ces nouvelles filières seront recherchées du côté de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et Israël.

Le projet consisterait à proposer à quelques habitants de tester ces dispositifs innovants (au moins 5 filières différentes pour 5 logements). L'enveloppe de ce projet s'élèverait à un total de 100 millions. TEREHÉAMANU devra trouver les volontaires pour tester ces dispositifs qui seront localisés dans les zones sensibles du territoire (zone de baignade publique ou à proximité d'un ERP).



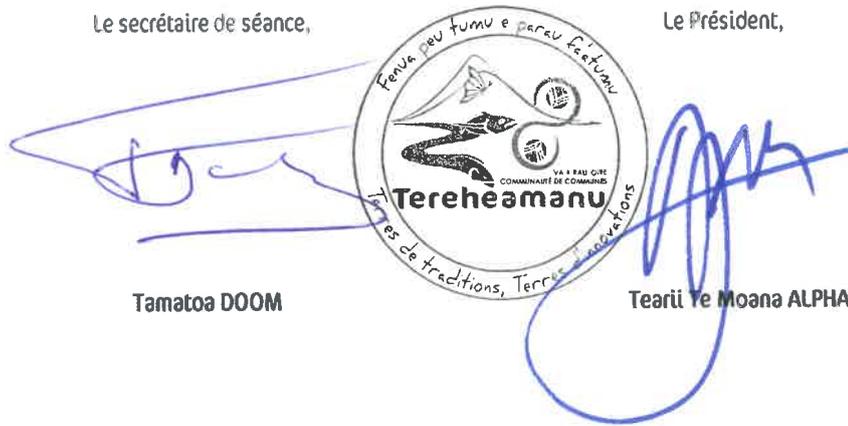
E. Elaboration du Projet de territoire de TEREHÉAMANU

Depuis le 25 avril dernier, Monsieur Vincent PIERRARD, Directeur de projet de Calia Conseil, est en mission sur le territoire. Sa mission est de finaliser la phase 1 relative au diagnostic de territoire et d'organiser le débat sur l'intérêt communautaire des voiries municipales ainsi que la question de la mobilité à TEREHÉAMANU.

Le Président demande à Monsieur Putai TAAE d'offrir la prière de clôture. Après les remerciements d'usage, le Président lève la séance à 20H08.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Tamatoa DOOM

Tearii Ye Moana ALPHA